

Ville de Bruxelles
Département Urbanisme
Section Autorisations
Monsieur Fabian DE BOEY
Directeur-Adjoint
Rue des Halles, 4
B - 1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 16/01/2025

N/Réf. : BXL22398_736_PU
Gest. : TS
V/Réf. : M907/2024
Corr: Bahhodh Salma
NOVA : 04/XFD/1956888

BRUXELLES. Rue des Minimes 8 - 10
(= zone de protection de l'Ancien fourreur Mallien situé Pl. du Grand Sablon 40 et des maisons Traditionnelle situées Pl. du Grand Sablon, 42-43 /Inventaire)
DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME: placer 9 enseignes parallèles à une façade

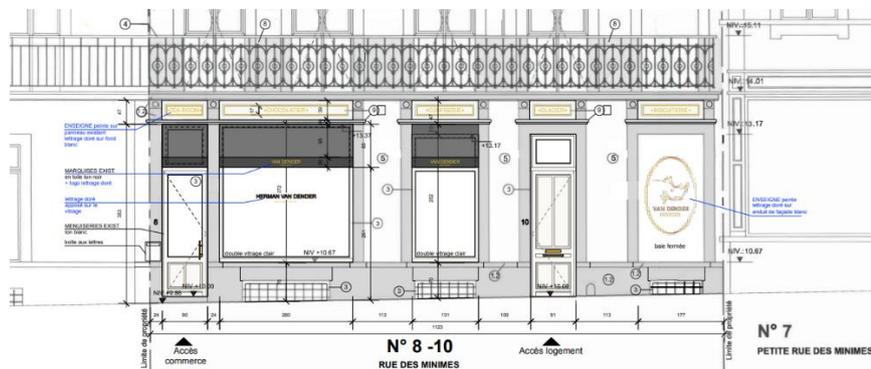
Avis de la CRMS

Monsieur le Directeur-Adjoint,

En réponse à votre courrier du 17/12/2024, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 18/12/2024, concernant la demande sous rubrique.



Photo de la façade existante
(Image tirée du dossier)



Élévation projetée (Image tirée du dossier)

Avis

Les enseignes proposées n'auront pas d'impact négatif sur les vues vers et depuis les biens classés environnants, et s'intègrent de manière discrète dans cette devanture néoclassique. De manière générale, il y a lieu de veiller à l'application stricte du RRU en matière d'enseignes, ainsi qu'aux autres prescriptions urbanistiques en vigueur (notamment le PPAS).

Veillez agréer, Monsieur le Directeur-Adjoint, l'expression de nos sentiments distingués.


A. AUTENNE
Secrétaire


S. VAN ACKER
Président

c.c.: tjacobs@urban.brussels; hlelievre@urban.brussels; mkreutz@urban.brussels; commissionconcertation.urbanisme@brucity.be; opp.patrimoine@brucity.be; crms@urban.brussels; avis.advies@urban.brussels; protection@urban.brussels; lleirens@urban.brussels; urb.a.ccueil@brucity.be; urb.pu-sv@brucity.be; salma.bahhodh@brucity.be